



union pour la
reconstruction
communiste

— COMMUNIQUÉ —

CANICULE

L'ÉTAT BOURGEOIS NOUS LAISSE CREVER DE CHAUD

LE 28 JUIN 2026

L'État et les municipalités nous le répètent chaque année : « La canicule frappe tout le monde » mais c'est faux !!! La chaleur est un phénomène météorologique, mais la souffrance et la mort qu'elle engendre est éminemment sociale et politique.

Le capitalisme a détruit l'équilibre climatique, et c'est nous qui en payons les conséquences mortelles.

Contrairement au discours dominant, ce n'est pas l'activité humaine (dont l'industrie) qui crée le réchauffement climatique, mais le refus de prendre en compte dans cette activité les moyens de son inoffensivité climatique. Et nous ne sommes pas les seuls à le dire puisque la justice vient de condamner TOTAL justement pour cette raison. Non seulement le capital produit et vend sans se soucier d'environnement, mais en plus les conséquences engendrées par une telle attitude ne sont clairement pas les mêmes pour tous : les beaux quartiers bénéficient d'arbres centenaires, de parcs et de piscines privées ; leurs habitants vivent dans des logements climatisés. À l'inverse, ce sont toujours les plus vulnérables, les habitants des quartiers populaires, qui survivent dans des zones bétonnées, sans ombre, des appartements qui sont des passoires thermiques, et sans moyens.

Comme si la chaleur exacerbait le mépris de classe le plus ignoble, on a pu voir cette semaine des jeunes sommés par la police de démonter une pauvre piscine gonflable en bas de leur immeuble tandis que les mannequins de Vuitton défilaient sous une véritable vague artificielle dans le jardin de la cité universitaire internationale de Paris.

La canicule provoque à nouveau des morts, l'hôpital déborde à nouveau, alors qu'on se souvient que suite à la canicule de 2003, la bourgeoisie avait volé un jour férié aux travailleurs soi-disant pour financer la prise en charge des plus fragiles ! Quel bilan ?!

L'État préfère financer la guerre que plutôt que de garantir un droit fondamental : se loger dignement.

Les bailleurs, qu'ils soient privés ou sociaux, refusent d'investir dans l'isolation thermique ou la climatisation car cela ne rapporte aucun profit immédiat. Pendant ce temps, des milliers de logements de luxe restent vides, utilisés comme de simples actifs financiers par les plus riches. À l'université, la jeunesse s'entasse dans des résidences universitaires surchauffées, sans aucun moyen de refroidir leurs chambres.

Les lieux accueillant du public ne sont guère mieux lotis : les écoles en particulier (qui sont souvent dans un état déplorable) sont devenues cette semaine un enfer thermique pour des millions d'enfants et d'adolescents.

Pendant ce temps les piscines municipales, qui devraient être des lieux de rafraîchissement et de santé publique gratuits, sont payantes ou fermées. L'accès à l'eau et à la fraîcheur est traité comme une marchandise, réservé à ceux qui peuvent se payer des loisirs privés.

Les sans-abris et les réfugiés sous les tentes, produit de la barbarie impérialiste

N'oublions pas ceux que l'État rend invisibles et qu'il traque : les sans-abris et, plus encore, les réfugiés et migrants qui habitent dans des campements. Chassés de leurs pays par les guerres impérialistes et le pillage capitaliste. Sous la canicule, leurs tentes de camping se transforment en de véritables fours. Privés d'eau courante, d'hygiène et de la moindre zone d'ombre, ils sont littéralement livrés à la mort. Pendant ce temps, le gouvernement préfère mobiliser des forces policières pour détruire et évacuer ces campements plutôt que d'ouvrir des centres d'accueil dignes et climatisés.

Pour les travailleurs et travailleuses, le gouvernement et le patronat proposent «la nouvelle solution» aux problèmes de température : le télétravail !

Quand les conditions de travail sur site deviennent impossibles, le gouvernement et le patronat poussent au télétravail. Mais attention à l'arnaque ! Cette «solution» est en réalité un transfert de charges sur le dos du travailleur. C'est à nous de payer la surconsommation électrique de nos climatiseurs, quand nous en avons, l'usure de notre matériel, notre connexion internet. Le capital externalise ses coûts de fonctionnement sur le dos des salariés, qui doivent financer leur propre survie pour continuer à produire de la plus-value.

Pour les métiers où le télétravail n'est pas possible, le problème est tout simplement nié. La loi prévoit que l'employeur doit évaluer les risques et mettre en place des aménagements de prévention... qu'il ne fait pas la plupart du temps. Car pour le patron cela signifie la perte du profit, bien plus précieux pour lui que la santé de ses employés

C'est pourtant l'arrêt de travail qui permettrait aux travailleurs de se protéger dans bien des cas. Et le droit d'alerte et de retrait est une solution dans certains cas. En effet,

ce droit permet de dénoncer une situation de danger grave et imminent et permet aux travailleurs et travailleuses de quitter leurs postes de travail tout en maintenant le salaire. Ce droit trop peu souvent utilisé apparaît comme une protection incontournable en période de canicule.

Sortir du capitalisme pour s'en sortir

A long terme, lutter contre les conditions de vie de plus en plus étouffantes, suppose d'autres choix de société : l'appropriation sociale, contre la classe capitaliste égoïste, qui permettra aux premiers concernés de définir des conditions humaines de production et d'échange.

A court et moyen terme, quelques solutions :

- Expropriation des logements vides et isolation thermique massive de tous les logements
- Ouverture 24h/24 et 7j/7 de tous les bâtiments publics et privés inutilisés pour faire des refuges climatisés gratuits et accessibles
- Donner aux services publics – et notamment à l'hôpital – les moyens matériels et humains de leur intervention y compris en matière de salaire pour celles et ceux qui combattent pour notre santé.
- Accès 100% gratuit et horaires élargis (tard le soir et la nuit) pour les piscines
- Interdiction stricte de travailler au-delà de 28°C. Si le télétravail est imposé, l'employeur doit rembourser intégralement et forfaitairement les frais d'électricité et d'équipement, et garantir le droit à la déconnexion absolue
- Accueil digne et régularisation de tous les sans-papiers
- Annulation immédiate de tous les cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches